

Un site à découvrir : GEO-PORTAIL

Si vous voulez visualiser votre propriété, vos terres, votre exploitation, consultez le site :

geo-portail.gouv.fr

C'est une véritable mine d'or de cartes et de renseignements de toute nature.

Inscrivez le code postal du lieu qui vous intéresse. Aussitôt, apparaît une carte en couleur que vous pouvez zoomer à votre guise.

La rubrique "accueil" vous montre toutes les options qui sont à votre disposition à l'intérieur de 2 domaines :

- les fonds de carte
- les données thématiques

Exemples de fonds de carte :

- photographies aériennes
- carte IGN
- parcelles cadastrales

Exemples de données thématiques :

- agriculture
- culture et patrimoine
- économie et statistiques
- santé et social

Vous pouvez même visualiser ce qu'étaient les parcelles dans les années 1950 pour avoir une idée des changements dus aux remembrements successifs ou toutes autres modifications.

Pour vous faciliter vos recherches, à l'extrême gauche de la première ligne de la fenêtre de départ vous accédez au contenu des cartes et des données thématiques.

A l'extrémité droite de cette première fenêtre, juste en dessous de la première ligne, vous avez 3 icônes : "cartes en cours", "outils" (symbolisés par une clé) et "légendes".

Si vous cliquez sur "outils" vous pouvez accéder à :

- des mesures qui vous permettent de calculer des distances et des surfaces avec une extrême précision pour vérifier des déclarations, vérifier le parcellaire donné à bail, etc ...
- des annotations de cartes
- des calculs d'itinéraire

Pour leur déclaration PAC, les agriculteurs disposent du site "TELEPAC" qui contient un registre parcellaire, basé sur les mêmes cartes que Géo-Portail, mais avec beaucoup moins d'options.

TELEPAC n'est accessible que par les identifiants de l'exploitant qui souhaite bénéficier des aides de la PAC. Le propriétaire non exploitant ne peut donc pas accéder à TELEPAC. Géo-Portail donne libre accès à toutes les parcelles enregistrées au cadastre avec leur numéro cadastral et ce pour la France entière. Il suffit, pour cela, de renseigner le code postal du lieu recherché.

Si vous devez utiliser fréquemment Géo-Portail, mettez ce site en favori et en un dé clic vous y aurez accès.

Olivier de Bony
SDPPR79

Mise à jour : Octobre 2021